Commune de

EMAGNY

Plan Local d'Urbanisme

Prescrit le
Approuvé le
Révisé le

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU DOUBS

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

DDE du DOUBS
Service Habitat, Aménagement, Développement Durable.
Planification
6, Rue Roussillon
BP 1169
25003 Besançon Cedex

Echelle 1/10 000.
LR / Mai 2009

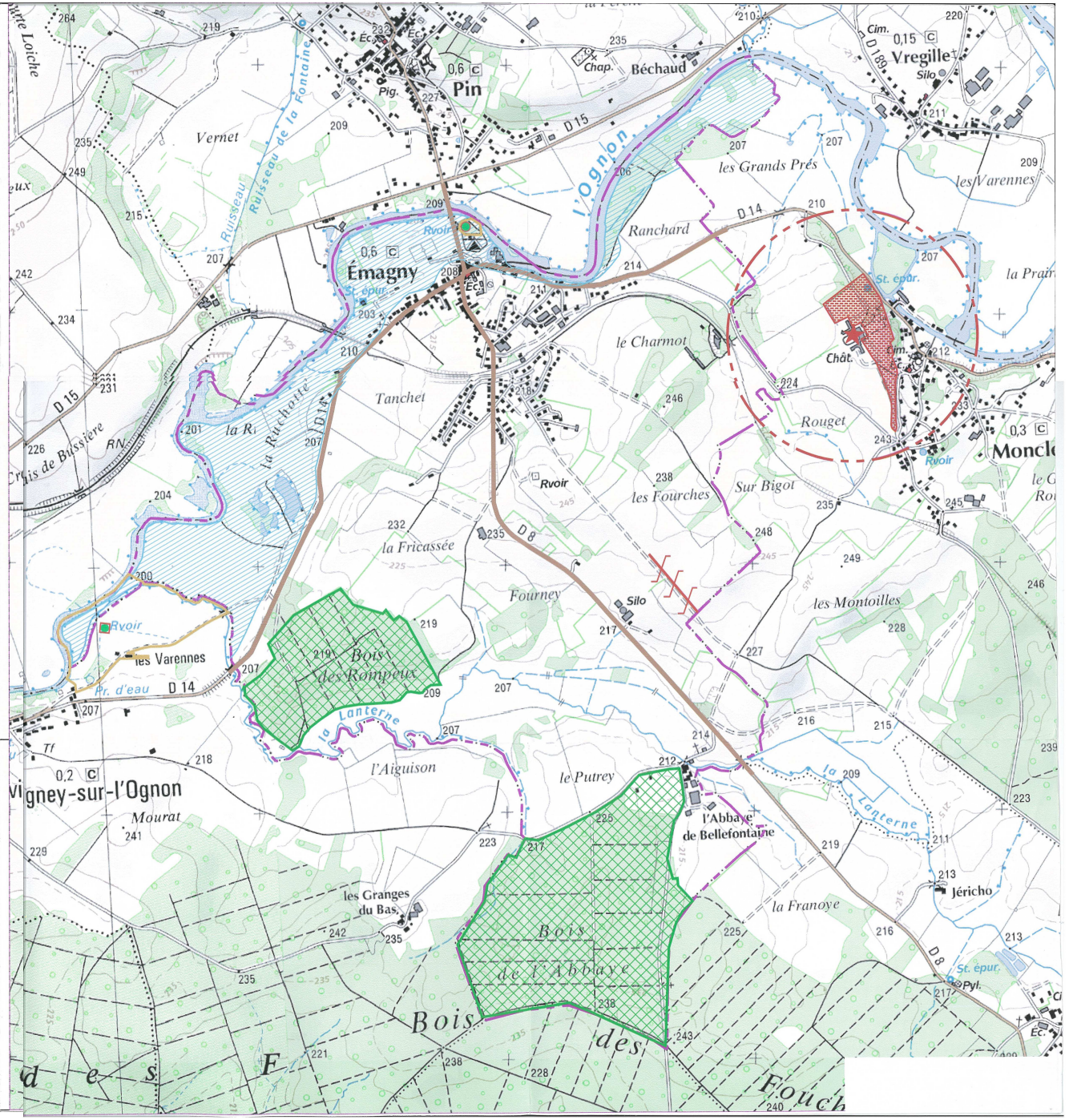

SERVITUDES

- Limite de commune
- Forêts soumises au régime forestier
- AS1 Périmètre de protection du captage d'eau potable (Captage AEP; Périmètre rapproché; Périmètre immédiat)
- EL2 Plan des Surfaces Submersibles
- AC1 Monument historique inscrit : Chateau de Moncley
- EL7 Plan d'alignement de la RD8 et RD14
- PT3 Télécommunications